



Note DHOS/DGS du 13 octobre 2009 relative à la vaccination contre le virus A (H1N1) 2009 des personnels des établissements de santé

13/10/2009

Cette note prévoit que la proposition de vaccination aux personnels des établissements de santé conformément aux priorités définies par le gouvernement pourra débuter à partir du 20 octobre 2009. Elle rappelle que si la vaccination est recommandée, elle n'est pas obligatoire, et repose donc sur l'adhésion des personnes à cette prévention à la fois individuelle et collective.

A cet effet, la note apporte des précisions notamment sur les personnels auxquels proposer la vaccination en priorité, l'équipe vaccinale, le vaccin mis à disposition, les modalités et la traçabilité de la vaccination.

ANNEXE I : Priorités définies par le gouvernement

ANNEXE II : Pandemrix®, résumé des caractéristiques du produit et notice

ANNEXE III : Bon de vaccination

ANNEXE IV : Connexion au site AMELI COUPON et édition des bons de vaccination

L'annexe vous sera adressée avec l'envoi de vos identifiants de connexion

ANNEXE V : Modèle de questionnaire médical préalable à la vaccination dirigée contre le virus A (H1N1) 2009

ANNEXE VI : Bordereau d'envoi des coupons

ANNEXE VII : Certificat de vaccination

ANNEXE VIII : Surveillance des effets indésirables

Vous pouvez consulter cette note et ses annexes, en version PDF, en cliquant sur les liens suivants :

[Note DHOS](#)

[Annexe 1](#)

[Annexe 2](#)

[Annexe 3](#)

[Annexe 5](#)

[Annexe 6](#)

[Annexe 7](#)

[Annexe 8](#)